

*Le bois d'oeuvre*

c'est également la troisième méthode utilisée en une décennie afin de harceler nos exportations de bois d'oeuvre. Nous étions beaucoup mieux placés lorsque nous pouvions compter sur le GATT, car au moins, il était possible de s'adresser au GATT pour obtenir une décision.

Le gouvernement Mulroney n'aurait jamais dû signer le protocole d'entente en 1986. Nos vis-à-vis n'ont même pas attendu qu'une décision soit prise. Ils se sont empressés de signer le protocole d'entente. On nous avait donné gain de cause dans le cas du bois d'oeuvre auparavant, et la même chose se serait probablement, et même sans aucun doute, produite.

Le gouvernement fédéral voulait éviter toute mesure pouvant remettre en question les négociations sur le libre-échange. Il a vendu l'âme du Canada afin d'obtenir un accord de libre-échange. Nos vis-à-vis ont déclaré que nous allions pouvoir obtenir un merveilleux accès aux marchés américains et que cette entente serait la plus belle chose qu'on ait jamais vue depuis l'invention du pain tranché.

Voyez la situation dans laquelle nous sommes à l'heure actuelle. Voyez combien d'entreprises vont s'établir aux États-Unis. Notre pays doit se tenir debout et faire front commun.

Nous ne pouvons être harcelés chaque fois que les Américains sont en campagne électorale. Je tiens à leur dire que s'ils n'ont rien de plus original à offrir durant une campagne électorale sous la forme de politiques, alors en tant que plus importante démocratie du monde, il est temps qu'ils fassent un examen de conscience au lieu de s'en prendre à leurs voisins immédiats comme ils le font maintenant.

Même si les libéraux, dans le secteur forestier, ont réclamé pendant un certain nombre d'années l'abrogation du protocole d'entente sur le bois d'oeuvre, qui n'aurait jamais dû être signé par le gouvernement, le moment n'aurait pu être plus mal choisi, étant donné que nous sommes en pleine période d'élection présidentielle.

Nous souhaitons que ce protocole d'entente soit annulé dès son entrée en vigueur au début de 1987. Or, le gouvernement a attendu jusqu'à cette année, une année électorale, et il est alors victime de la politique intérieure des États-Unis. Ce n'était pas le bon moment.

Le département du Commerce des États-Unis ne peut absolument pas justifier cette décision qui a des motifs politiques et va tout à fait à l'encontre de l'esprit de l'Accord de libre-échange. D'aucuns affirment que nous ne devrions pas parler de l'esprit de cet accord ni des

problèmes l'entourant. Pourquoi pas? C'est là la réalité, et il faut se pencher là-dessus.

En réponse à cette décision injuste, Derek Burney, ambassadeur du Canada aux États-Unis, a accusé les fonctionnaires américains d'avoir tenté de falsifier les faits pour obtenir des résultats réglés d'avance.

Le premier ministre lui-même a fait une sortie contre les États-Unis, et a dit ensuite qu'il s'adressait à des fonctionnaires subalternes et non au Président. Allons donc! Qui dirige les États Unis?

Cela devient vraiment ridicule. Nous voilà dans une situation grave dans nos négociations et dans nos relations commerciales avec les États-Unis, et nous faisons des reproches aux fonctionnaires subalternes.

Vendredi dernier encore, la Stone Consolidated, dont le siège social est à Chicago, a annoncé la fermeture de sa scierie de Braeside, dans ma circonscription dans l'Ontario. Ironiquement, quand a-t-on annoncé cette fermeture? À 15 heures, vendredi après-midi.

Quand les Américains ont-ils annoncé leurs droits de 14,48 p. 100 sur le bois d'oeuvre canadien? À midi. Je suis perplexe. J'aimerais bien savoir qui sait ce qui se passe chez nous à l'avance? Le département du Commerce des États-Unis a fait cette annonce et mis à pied 140 travailleurs, mais ce n'est qu'un aspect de la question.

Les députés du nord de l'Ontario ont pris la parole ici ce soir. Je sais ce qu'ils ressentent. J'ai parcouru le nord de l'Ontario avec eux. J'ai vu ces villes construites autour d'une industrie.

Dans ma propre circonscription, j'ai vu dans un village de 1 200 ou de 1 400 habitants le nombre d'assistés sociaux augmenter de 2 000 p. 100 en une année. Pourquoi? Parce que l'économie de cette collectivité reposait sur le bois d'oeuvre. Quand la scierie a fermé ses portes, la collectivité s'est retrouvée en chômage. En conséquence, au bout d'un certain temps, ils n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage. À qui s'adressent-ils alors? Ils vont demander une aide sociale aux municipalités.

Le problème dans nos relations commerciales avec les États-Unis, dont nous sommes saisis ce soir, n'affecte pas seulement le gouvernement fédéral, mais bien d'autres gouvernements dans le pays. Il affecte les provinces parce qu'elles doivent veiller aux intérêts des municipalités. Le problème du chômage au sein de l'industrie forestière à travers le pays retombe sur les municipalités et ultimement sur les contribuables. C'est injuste. Cela prouve à quel point des mesures irréflechies peuvent perturber la vie de dizaines et de centaines de milliers de Canadiens.